

Déclaration Préalable CFDT faite au CT / CHSCT du 5 juin 2020

Crise sanitaire du Covid-19 – Reprise d'activité dans le cadre du déconfinement progressif débutant le 11 mai 2020 – point d'étape au 2 juin 2020

En préalable à cette instance, la CFDT souhaite évoquer le CT du 29 mai dernier. La crise sanitaire ne peut justifier que les règles élémentaires du dialogue social ne soient pas respectées. En effet, l'instance s'est tenue malgré une absence de quorum alors que le sujet ne concernait pas spécifiquement la gestion de crise mais la rémunération. Et les questions de rémunérations doivent obligatoirement passées pour avis et non pour information.

On ne souhaite pas évoquer la prime allouée aux policiers qui n'a fait l'objet avis ou information en comité technique mais l'esprit y est. Nous n'allons pas non plus refaire le débat mais au-delà de ces règles c'est surtout le manque de dialogue, générant incompréhension et agacement de notre part mais surtout chez les agents, qui est préjudiciable.

L'attribution discrétionnaire de la prime des 500 euros est sujet à beaucoup de discussions et indigne beaucoup d'agents, surtout ceux qui ont beaucoup télétravaillé ou les collègues bénéficiaires de la prime des 30 euros.

La CFDT souhaite continuer, aujourd'hui plus que jamais, à travailler dans le sens d'un dialogue social de confiance réciproque, de qualité. Le rapport présenté aujourd'hui est un premier pas mais nous attendrons les prochaines semaines pour être tout à fait rassurés.

Vous nous proposez aussi, dans la réunion préparatoire à ce CT de réfléchir à des points RH, canevas du dialogue social à venir, à partir de septembre 2020, correspondant aux enjeux de cette nouvelle période qui s'ouvre. Avec l'installation de la nouvelle équipe municipale, nous émettons le vœu que le ou la nouvelle adjoint.e au personnel soit autant attaché aux valeurs du dialogue social et du respect du travail qui en découle.

Ce dialogue social, construit et non basé sur la réaction, est l'ADN de la CFDT.

Comptez sur nous pour mettre à profit la période estivale pour construire avec nos adhérents et les agents, nos revendicatifs, synthèses des interrogations et attentes nouvelles et anciennes des agents et des valeurs et revendications portées par la CFDT.

Les sujets sont nombreux : nouvelles façons de travailler comme le télétravail, la valorisation des métiers véritablement utiles à la société, comme le dit la sociologue Dominique Méda, avec les métiers d'aide à la personne et bien d'autres, formation professionnelle pour anticiper des questions d'usure mais aussi de nouvelles aspirations professionnelles, une meilleure articulation entre la vie professionnelle et la vie privée, notamment en terme d'égalité femmes – hommes, temps et organisation du travail, harmonisation du travail du dimanche... .

Si ces thématiques paraissent nouvelles pour certains, nous pouvons constater que cela faisait déjà partie des priorités de la CFDT mais elles méritent un éclairage et un traitement encore plus important aujourd'hui.

Vous ne serez pas non plus surpris que pour la CFDT, ce dialogue social doit s'appuyer sur une méthode (agenda, objectifs, moyens humains et financiers, temporalité, qui soit partagée entre l'administration et les organisations syndicales. Ce dialogue de qualité passe aussi par un envoi de documents suffisamment tôt, envoi qui ne doit pas échapper à la règle en usage dans les services. C'est aussi respecter le travail des représentants du personnel et de leur vie privée.

Nous n'osons plus saluer le départ d'Hubert Chardonnet mais n'enlevons aucun des mots dans les différents au-revoir que nous avons formulé, que ce soit votre sens du théâtre, votre implication et votre sens de l'écoute.

